



CLERMONT-FERRAND STADE NAUTIQUE PIERRE DE COUBERTIN

CHAMPIONNAT DE FRANCE

**Division 1 Masculine Manche 2
& Division 2 Féminine**

8 et 9 mars 2025

Organisé par le :

CLERMONT HOCKEY SUB



SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	3
COMMISSION NATIONALE.....	3
COMITE D'ORGANISATION	3
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DIVISION 2 MASCULINE ET DIVISION 3 FEMININE.....	4
REGLES DE JEU	5
GRILLES DES MATCHES	6
REGLEMENT DE LA PISCINE	6
PRESENTATION DU BASSIN	7
PARTENAIRES	8

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes sans qui l'organisation de ce Championnat n'aurait pu être possible et nous sommes particulièrement reconnaissants envers :

M. Olivier BIANCHI, Maire de Clermont-Ferrand et Président de CLERMONT AUVERGNE METROPOLE

M^{me} Christine DULAC-ROUGERIE, Vice-présidente de CLERMONT AUVERGNE METROPOLE, chargée des Sports

M. Alain BOUZIDI, Directeur Général Adjoint de l'Attractivité et de l'Ingénierie patrimoniale de CLERMONT AUVERGNE METROPOLE

M. Boris CAILLE, Directeur des sports et Responsable des équipements sportifs de CLERMONT AUVERGNE METROPOLE

M. Cyril BROUZES, Responsable des équipements nautiques de CLERMONT AUVERGNE METROPOLE

M. François GUAY, Directeur du stade nautique PIERRE DE COUBERTIN

Tout le personnel du Stade Nautique Pierre de Coubertin.

Tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation de ce championnat.

COMITE D'ORGANISATION

Le Club organisateur est le Clermont Hockey Sub (CHS) sous l'autorité de la Commission Nationale de Hockey Subaquatique qui a programmé et défini l'événement. Le comité d'organisation est piloté par la présidente du club, Karine PAULIN, Guillaume SERRE (Trésorier), Pierre IBOS (Secrétaire) ainsi que les membres du bureau. Les bénévoles du CHS participent à l'organisation de l'événement.

COMMISSION NATIONALE

M. Dominique RUAUX Président de la Commission Nationale de Hockey Subaquatique

M^{me} Hélène FAUQUEUX Vice-Présidente Chargée des Finances

M. Gilbert CIULLA Vice-Président Délégué Secrétaire

M. Thierry TIRARD et M^{me} Cécile ROUSSEL Commissaires nationaux des compétitions

Mrs Stéphane BARDET et Laurent COPHEIN Commissaires de la compétition

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DIVISION 1 MASCULINE MANCHE 2 ET DIVISION 2 FEMININE

La compétition aura lieu au Stade Nautique Pierre de Coubertin, Place Pierre de Coubertin 63000 Clermont-Ferrand.

HORAIRES

Samedi :	8 h 00	accueil des équipes (contrôle des licences, feuilles d'engagements)
	9 h 00	réunion des arbitres et des capitaines d'équipes
	9 h 30	1er match
	20 h 00	fin du dernier match
Dimanche :	7 h 30	accueil des équipes
	8 h 00	1er match
	17 h 15	fin du dernier match
	18 h 00	annonce des résultats et vin d'honneur



REGLES DE JEU

Le règlement de la compétition sera conforme à la réglementation de la C.N.H.S. et règles de jeu que vous pouvez consulter via les liens suivants :

<https://hockeysub.ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/10/87273d55ae3c54cb88b4cd08904ff53ddd3e5905.pdf>

<https://hockeysub.ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/10/dca7a3af56890a22332ed5c466d119b699eeaad2.pdf>

<https://hockeysub.ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/10/746487604a132fdc2108080cc2a4e13e9ef0fcfe.pdf>

En particulier, les dispositions concernant les rencontres sont rappelées ci-dessous.

Marquage des points :

<i>Match forfait :</i>	<i>0 point</i>	<i>Match perdu :</i>	<i>1 point</i>
<i>Match nul :</i>	<i>2 points</i>	<i>Match gagné :</i>	<i>4 points.</i>

Le début de chaque match sera donné à l'heure prévue par la grille de match.

Équipes :

Seules les équipes ayant renvoyé la feuille d'engagement dûment remplie et réglé l'inscription seront autorisées à participer (voir modalités d'inscriptions de la réglementation en vigueur).

La réunion des capitaines de chaque équipe sera organisée par les commissaires de la compétition le 8 mars 2025 à partir de 9H00.

L'équipe sera déclarée forfait pour le match si 4 joueurs(es) ne sont pas dans l'eau, le long de leur ligne de but respective, au top départ du match.

Un(e) licencié(e) de l'équipe doit être impérativement présent(e) lors de la cérémonie de remise des récompenses.

Arbitres :

La réunion des arbitres de la compétition sera organisée par les responsables de l'arbitrage le 8 mars 2025 à partir de 9H00.

3 minutes avant la fin de chaque match, les arbitres du match suivant devront se présenter à la table de marque, ceci afin de ne pas prendre de retard sur les horaires.

Les arbitres doivent être disponibles du premier au dernier match, faute de quoi, ils seront considérés comme absents.

Contrôle des licences :

Ces contrôles se feront à l'accueil des équipes le 8 mars à partir de 8H00.

Les licences et certificats médicaux (et éventuellement certificats de sur- classements) seront conformes à la réglementation en vigueur. La présentation d'une carte d'identité fédérale dûment complétée et signée ou d'une pièce d'identité avec photo récente est obligatoire, il n'y aura aucune dérogation.

Une autorisation parentale mentionnant l'intitulé et la date du championnat sera demandée pour les mineurs.

Seules les équipes en règle seront autorisées à accéder aux vestiaires.

Les autres devront se mettre en conformité avant de pouvoir accéder aux vestiaires.

GRILLES DES MATCHES

Elles seront diffusées sur le site de la CNHS : <https://hockeysub.ffesm.fr/saison-2024-2025>

D1M :

D2F :

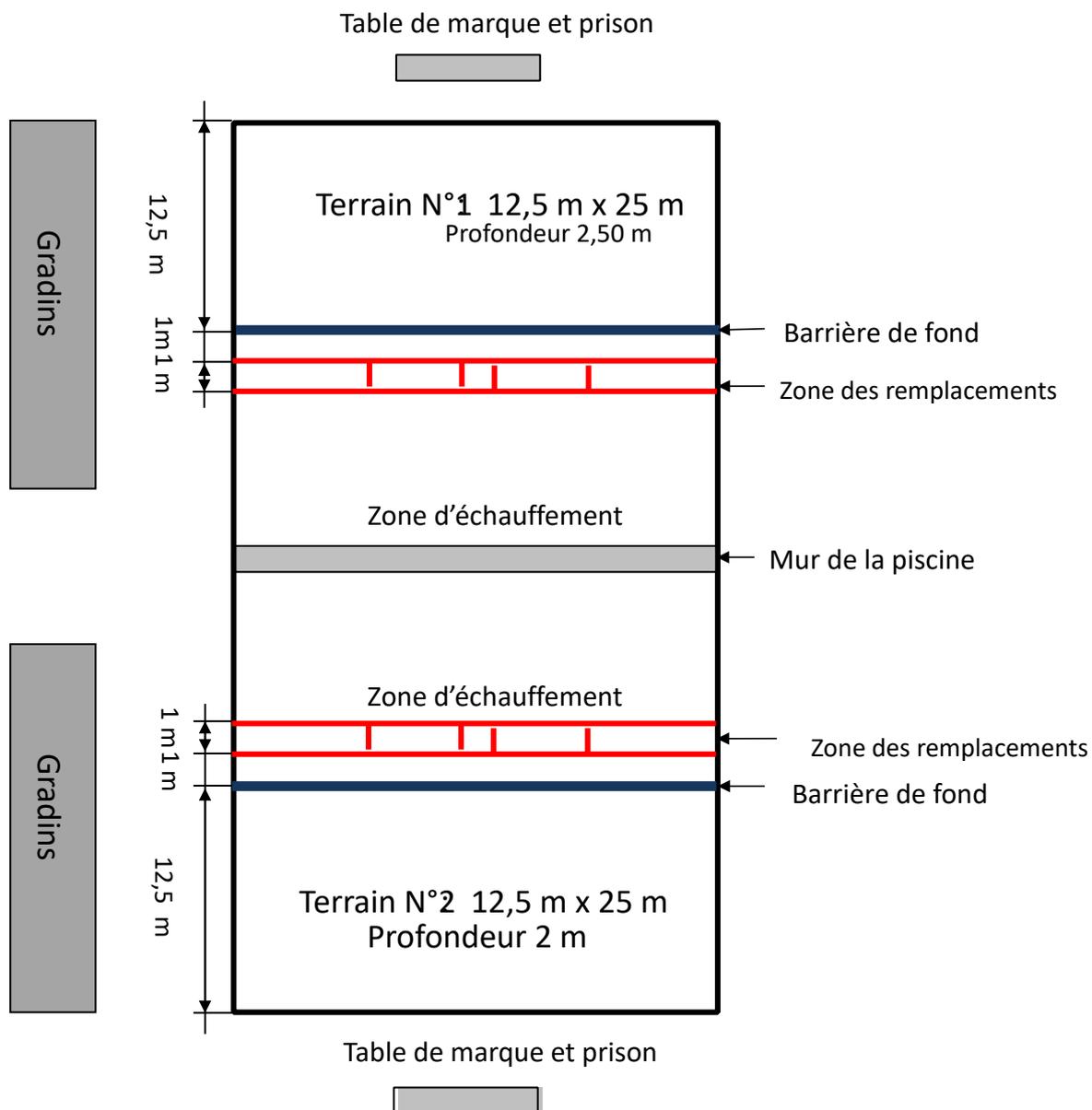
REGLEMENT DE LA PISCINE

https://www.clermontmetropole.eu/fileadmin/user_upload/bouger_se_divertir/excellence_sportive/piscines/Docs_piscines_2025/RI- STADE NAUTIQUE PIERRE-DE-COUBERTIN.pdf

Responsabilités : *Le club organisateur ne saura être tenu responsable en cas de vol ou de perte d'objet. Seuls ont accès au bassin les organisateurs, les officiels et les compétiteurs. Les enfants et conjoints n'ont pas accès à la baignade, seuls les gradins leur sont ouverts. Les déplacements en dehors de la piscine se feront sous l'entière responsabilité du responsable d'équipe.*

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOUS ENGAGER A RESPECTER CES REGLES PENDANT LA COMPETITION.

PRESENTATION DU BASSIN



Attention : Le stationnement est difficile à proximité de la piscine.

Toutefois les transports en commun sont gratuits tout le week-end du samedi matin au dimanche soir. Tram toutes les 10 minutes avec parking relais.

PARTENAIRES





CHAMPIONNATS DE FRANCE

FRANCE

D1 HOMME
D2 FEMME

HOCKEY

SUBAQUATIQUE

08 > 09
MARS
2025

STADE NAUTIQUE
CLERMONT
FERRAND

